

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01092 Numéro SIREN : 399 268 002 Nom ou dénomination : FOUGERES DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2022 sous le numéro de dépôt 5552



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

FOUGERES DISTRIBUTION

Route de Rennes
35133 LECOUSSE

S.A.S. au capital de 200 000 €
R.C.S. Rennes 399 268 002

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Septembre 2019 au 31 Août 2020

Comptes certifiés conformes

KREUTZER



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 4 février 2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. FOUGERES DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Septembre 2019 au 31 Août 2020**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	20 950 413 €
■ Chiffre d'affaires	64 651 841 €
■ Bénéfice net comptable	1 764 004 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 15 novembre 2020

Marc FERRE

Christian PALVADEAU

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain CedexMembre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	21 834 245	12 022 565	9 811 679	10 311 244
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	167 668	77 808	89 859	82 479
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	85 188	77 808	7 380	
FONDS COMMERCIAL (1)	82 479		82 479	82 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 718 123	11 944 757	5 773 366	6 480 602
TERRAINS	1 295 699	96 853	1 198 845	1 207 318
CONSTRUCTIONS	11 254 340	7 606 847	3 647 493	4 407 744
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 287 279	3 811 260	476 019	608 996
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	630 511	429 796	200 714	184 543
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	250 293		250 293	72 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 948 453		3 948 453	3 748 162
PARTICIPATIONS	2 650 000		2 650 000	2 650 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 111 718		1 111 718	917 714
PRETS	152 102		152 102	145 951
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	34 632		34 632	34 496
ACTIF CIRCULANT	11 184 439	45 706	11 138 733	10 444 214
STOCKS ET EN-COURS	4 568 589	45 476	4 523 113	4 595 329
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	28 421		28 421	26 525
MARCHANDISES	4 540 168	45 476	4 494 692	4 568 803
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 697 861	230	1 697 631	1 400 247
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	83 232	230	83 002	98 243
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 614 628		1 614 628	1 302 004
CREANCES DIVERSES (3)	474 680		474 680	616 401
DISPONIBILITES	4 232 890		4 232 890	3 637 226
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	210 418		210 418	195 010
TOTAL GENERAL	33 018 685	12 068 272	20 950 413	20 755 459
(1) Dont droit au bail			6 265	5 501
(2) Dont à moins d'un an			555 557	447 089
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 468 198	5 984 251
CAPITAL	200 000	200 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	979 082	979 082
RESERVES	3 166 149	2 908 643
RESERVE LEGALE	20 000	20 000
AUTRES RESERVES	3 146 149	2 888 643
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 764 004	1 557 506
PROVISIONS REGLEMENTEES	358 962	339 019
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>6 468 198</i>	<i>5 984 251</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	115 748	115 748
PROVISIONS POUR RISQUES	115 748	115 748
DETTES (1)	14 366 466	14 655 459
DETTES FINANCIERES (2)	7 199 993	7 608 411
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 932 784	5 686 963
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 267 208	1 921 447
DETTES D'EXPLOITATION	7 152 135	7 044 667
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 719 162	4 779 984
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 196 009	2 085 392
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	236 963	179 290
DETTES DIVERSES	14 337	2 381
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	12 000	
AUTRES DETTES DIVERSES	2 337	2 381
TOTAL GENERAL	20 950 413	20 755 459
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 411 585 9 954 880	5 019 432 9 636 027
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	33 841	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	64 862 070	64 120 508
VENTES DE MARCHANDISES	63 678 755	63 070 933
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	973 085	816 338
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>64 651 841</i>	<i>63 887 271</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 762	22 474
REPRISES SUR PROVISIONS		2 990
TRANSFERTS DE CHARGES	87 224	51 795
AUTRES PRODUITS	115 242	155 976
CHARGES D'EXPLOITATION	61 949 664	61 289 973
ACHATS DE MARCHANDISES	49 974 019	50 194 819
VARIATION DES STOCKS	28 635	279 831
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	70 815	77 365
VARIATION DES STOCKS	(1 895)	(2 606)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 028 533	3 758 246
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	803 845	783 508
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 610 166	4 119 100
CHARGES SOCIALES	1 248 169	1 132 853
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 077 028	928 794
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	45 706	
AUTRES CHARGES	64 642	18 058
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 912 405	2 830 534
PRODUITS FINANCIERS	22 528	33 914
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 239	12 227
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	17 289	21 687
CHARGES FINANCIERES	103 371	123 255
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	103 371	123 255
RESULTAT FINANCIER	(80 843)	(89 340)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 831 562	2 741 193



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	376 819	134 802
SUR OPERATIONS DE GESTION	309 819	79 695
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	67 000	55 106
CHARGES EXCEPTIONNELLES	105 594	82 125
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 080	1 426
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	84 572	56 768
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	19 942	23 930
RESULTAT EXCEPTIONNEL	271 225	52 677
PARTICIPATION DES SALARIES	622 944	601 902
IMPOTS SUR LES BENEFICES	715 839	634 463
BENEFICE NET COMPTABLE	1 764 004	1 557 506
<i>Total des produits</i>	<i>65 261 418</i>	<i>64 289 225</i>
<i>Total des charges</i>	<i>63 497 413</i>	<i>62 731 719</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	3 800	4 100
Charges financières concernant les entreprises liées	17 000	14 500

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La pandémie du Coronavirus Covid-19, déclarée le 12 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une urgence de santé publique de portée internationale et la période de confinement décrétée le 16 mars 2020, ne remettent pas en cause l'application des principes comptables fondamentaux dont la continuité d'exploitation de la société.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des comptes annuels, l'application des principes comptables fondamentaux n'est pas remise en cause par les conséquences sur l'activité de la société, de la période de confinement décrétée le 30 octobre 2020 à la suite de l'épidémie du Covid-19.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 100 000 actions de 2 euros.

Fonds commercial

* Hypermarché

Fusion-absorption SO.DI.AL.FO le 01/12/2012

60 980

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	158 419	9 250		167 668
Immobilisations corporelles	17 395 955	452 496	130 327	17 718 124
Immobilisations financières - titres	3 567 714	194 005		3 761 719
Immobilisations financières - créances	180 448	6 360	73	186 735
	21 302 536	662 110	130 400	21 834 246

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	75 939	1 869		77 809
Immobilisations corporelles	10 915 353	1 075 159	45 754	11 944 757
	10 991 292	1 077 028 (*)	45 754	12 022 566

(*) Dont dotation : . linéaire 1 077 028
. dégressive
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	339 020	19 942		358 962
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	115 748			115 748
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant		45 706		45 706
	454 768	65 648 (*)	(*)	520 416

(*) Dont : . exploitation 45 706
. financier
. exceptionnel 19 942

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 115 748 €.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	186 735	6 265	180 470
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 697 861	1 697 861	
Créances diverses	474 680	99 592	375 088
Charges constatées d'avance	210 418	210 418	
	2 569 694	2 014 137	555 558

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	63 248	63 248		
Emprunts bancaires (1)	4 869 536	983 967	2 384 970	1 500 599
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 267 209	2 055 675	211 534	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	7 152 136	6 837 653		314 483
Dettes diverses	14 338	14 338		
Produits constatés d'avance				
	14 366 467	9 954 881	2 596 504	1 815 082

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 29 407

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 804 361

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 2 015 084

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	44 778 364
- Drives	6 662 638
- Station service	13 085 304
- Restauration	125 535
	64 651 841

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	21
- Employés	176
	205

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	84 572	67 000
Amortissements dérogatoires	19 942	
Pénalités et amendes	1 080	
Dégrèvement TASCOM		275 904
Produits exceptionnels divers		33 915
	105 594	376 819

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	314 483
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	308 461
	622 944

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, majorée de la contribution sociale de 3.3 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SODIFO.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	807 864
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-92 025
	715 839

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	112 940
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	111 026

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat d'hypothéquer à première demande, nantissement des parts sociales de la SCI Capricorne) à hauteur de 4 869 536 euros au 31 août 2020.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements (facilités de caisse)	200 000	200 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2018.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 269 000 €*

* sous déduction des sommes versées à un organisme extérieur : cumul au 31 août 2020 pour 34 K€

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	2 650 000	-
Créances diverses	357 400	-
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	2 015 084	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	3 800	-
Charges financières	17 000	-

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	152
Réserves et RAN avant affectation du résultat	- 295 714
Quote-part du capital détenu	100%
Valeur brute des titres détenus	2 650 000
Valeur nette des titres détenus	2 650 000
Prêts et avances consentis	357 400
Cautions & avals donnés	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	66 000
Résultat du dernier exercice clos	48 839
Dividendes encaissés	

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

FOUGERES DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : Route de Rennes – RN12 - Zone du Parc
35133 LECOUSSE
399 268 002 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 FEVRIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élevant à 1 764 004,78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 764 004,78 euros

A titre de dividendes 1 200 000,00 euros
Soit 12 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 564 004,78 euros
Qui s'élève ainsi à 3 710 154,60 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 36 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 199 964 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende Eligible	Dividende non éligible
31/08/2017	2 200 000 €	100 000	66,00 €	2 199 934,00 €
31/08/2018	1 850 000 €	100 000	55,50 €	1 849 944,50 €
31/08/2019	1 300 000 €	100 000	39,00€	1 299 961,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 février 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. KREUTZER Philippe

KREUTZER

5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 40 50 12 61
Fax : 01 57 67 47 32

FOUGERES DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €uros
Siège social : Route de Rennes
35133 LECOUSSE

RCS RENNES 399 268 002

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 août 2020

FOUGERES DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 Euros
Siège social : Route de Rennes
35133 LECOUSSE

RCS RENNES 399 268 002

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

A l'Assemblée Générale de la société FOUGERES DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FOUGERES DISTRIBUTION S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société FOUGERES DISTRIBUTION S.A.S. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons notamment procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 17 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

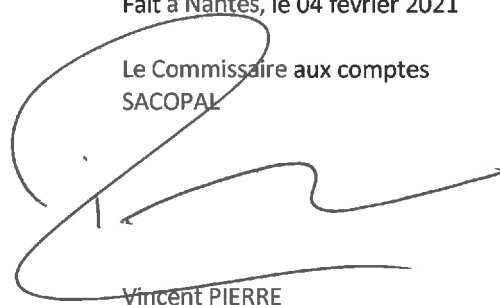
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 04 février 2021

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL



Vincent PIERRE



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	21 834 245	12 022 565	9 811 679	10 311 244
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	167 668	77 808	89 859	82 479
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	85 188	77 808	7 380	
FONDS COMMERCIAL (1)	82 479		82 479	82 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 718 123	11 944 757	5 773 366	6 480 602
TERRAINS	1 295 699	96 853	1 198 845	1 207 318
CONSTRUCTIONS	11 254 340	7 606 847	3 647 493	4 407 744
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 287 279	3 811 260	476 019	608 996
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	630 511	429 796	200 714	184 543
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	250 293		250 293	72 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 948 453		3 948 453	3 748 162
PARTICIPATIONS	2 650 000		2 650 000	2 650 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 111 718		1 111 718	917 714
PRETS	152 102		152 102	145 951
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	34 632		34 632	34 496
ACTIF CIRCULANT	11 184 439	45 705	11 138 733	10 444 214
STOCKS ET EN-COURS	4 568 589	45 476	4 523 113	4 595 329
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	28 421		28 421	26 525
MARCHANDISES	4 540 168	45 476	4 494 692	4 568 803
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 697 861	230	1 697 631	1 400 247
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	83 232	230	83 002	98 243
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 614 628		1 614 628	1 302 004
CREANCES DIVERSES (3)	474 680		474 680	616 401
DISPONIBILITES	4 232 890		4 232 890	3 637 226
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	210 418		210 418	195 010
TOTAL GENERAL	33 018 685	12 068 272	20 950 413	20 755 459
(1) Dont droit au bail			6 265	5 501
(2) Dont à moins d'un an			555 557	447 089
(3) Dont à plus d'un an				


BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 468 198	5 984 251
CAPITAL	200 000	200 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	979 082	979 082
RESERVES	3 166 149	2 908 643
RESERVE LEGALE	20 000	20 000
AUTRES RESERVES	3 146 149	2 888 643
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 764 004	1 557 506
PROVISIONS REGLEMENTEES	358 962	339 019
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	6 468 198	5 984 251
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	115 748	115 748
PROVISIONS POUR RISQUES	115 748	115 748
DETTES (1)	14 365 456	14 655 459
DETTES FINANCIERES (2)	7 199 993	7 608 411
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 932 784	5 686 963
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 267 208	1 921 447
DETTES D'EXPLOITATION	7 152 135	7 044 667
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 719 162	4 779 984
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 196 009	2 085 392
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	236 963	179 290
DETTES DIVERSES	14 337	2 381
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	12 000	
AUTRES DETTES DIVERSES	2 337	2 381
TOTAL GENERAL	20 950 413	20 755 459
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 411 585 9 954 880	5 019 432 9 636 027
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	33 841	


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	64 862 070	64 120 508
VENTES DE MARCHANDISES	63 678 755	63 070 933
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	973 085	816 338
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	64 651 841	63 887 271
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 762	22 474
REPRISES SUR PROVISIONS		2 990
TRANSFERTS DE CHARGES	87 224	51 795
AUTRES PRODUITS	115 242	155 976
CHARGES D'EXPLOITATION	61 949 664	61 289 973
ACHATS DE MARCHANDISES	49 974 019	50 194 819
VARIATION DES STOCKS	28 635	279 831
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	70 815	77 365
VARIATION DES STOCKS	(1 895)	(2 606)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 028 533	3 758 246
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	803 845	783 508
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 610 166	4 119 100
CHARGES SOCIALES	1 248 169	1 132 853
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 077 028	928 794
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	45 706	
AUTRES CHARGES	64 642	18 058
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 912 405	2 836 534
PRODUITS FINANCIERS	22 628	33 914
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 239	12 227
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	17 289	21 687
CHARGES FINANCIERES	103 371	123 255
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	103 371	123 255
RESULTAT FINANCIER	(80 843)	(89 340)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 831 562	2 741 193


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	376 819	134 802
SUR OPERATIONS DE GESTION	309 819	79 695
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	67 000	55 106
CHARGES EXCEPTIONNELLES	105 594	82 125
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 080	1 426
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	84 572	56 768
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	19 942	23 930
RESULTAT EXCEPTIONNEL	271 225	52 677
PARTICIPATION DES SALARIES	622 944	601 902
IMPOTS SUR LES BENEFICES	715 839	634 463
BENEFICE NET COMPTABLE	1 764 004	1 557 506
<i>Total des produits</i>	<i>65 261 418</i>	<i>64 289 225</i>
<i>Total des charges</i>	<i>63 497 413</i>	<i>62 731 719</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	3 800	4 100
Charges financières concernant les entreprises liées	17 000	14 500

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La pandémie du Coronavirus Covid-19, déclarée le 12 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une urgence de santé publique de portée internationale et la période de confinement décrétée le 16 mars 2020, ne remettent pas en cause l'application des principes comptables fondamentaux dont la continuité d'exploitation de la société.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des comptes annuels, l'application des principes comptables fondamentaux n'est pas remise en cause par les conséquences sur l'activité de la société, de la période de confinement décrétée le 30 octobre 2020 à la suite de l'épidémie du Covid-19.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vé nale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 100 000 actions de 2 euros.

Fonds commercial

* Hypermarché

Fusion-absorption SO.DI.AL.FO le 01/12/2012

60 980

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	158 419	9 250		167 668
Immobilisations corporelles	17 395 955	452 496	130 327	17 718 124
Immobilisations financières - titres	3 567 714	194 005		3 761 719
Immobilisations financières - créances	180 448	6 360	73	186 735
	21 302 536	662 110	130 400	21 834 246

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	75 939	1 869		77 809
Immobilisations corporelles	10 915 353	1 075 159	45 754	11 944 757
	10 991 292	1 077 028 (*)	45 754	12 022 566

(*) Dont dotation :	. linéaire	1 077 028
	. dégressive	
	. exceptionnelle	

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	339 020	19 942		358 962
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	115 748			115 748
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant		45 706		45 706
	454 768	65 648 (*)	(*)	520 416
(*) Dont :	. exploitation	45 706		
	. financier			
	. exceptionnel	19 942		

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 115 748 €.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	186 735	6 265	180 470
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 697 861	1 697 861	
Créances diverses	474 680	99 592	375 088
Charges constatées d'avance	210 418	210 418	
	2 569 694	2 014 137	555 558

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	63 248	63 248		
Emprunts bancaires (1)	4 869 536	983 967	2 384 970	1 500 599
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 267 209	2 055 675	211 534	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	7 152 136	6 837 653		314 483
Dettes diverses	14 338	14 338		
Produits constatés d'avance				
	14 366 467	9 954 881	2 596 504	1 815 082

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	29 407
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	804 361
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	2 015 084

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	44 778 364
- Drives	6 662 638
- Station service	13 085 304
- Restauration	125 535
	64 651 841

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	21
- Employés	176
	205

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	84 572	67 000
Amortissements dérogatoires	19 942	
Pénalités et amendes	1 080	
Dégrèvement TASCOM		275 904
Produits exceptionnels divers		33 915
	105 594	376 819

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	314 483
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	308 461
	<u>622 944</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, majorée de la contribution sociale de 3.3 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SODIFO.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	807 864
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-92 025</u>
	715 839

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	112 940
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	111 026

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat d'hypothéquer à première demande, nantissement des parts sociales de la SCI Capricorne) à hauteur de 4 869 536 euros au 31 août 2020.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements (facilités de caisse)	200 000	200 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2018.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 269 000 €*

* sous déduction des sommes versées à un organisme extérieur : cumul au 31 août 2020 pour 34 K€

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	2 650 000	-
Créances diverses	357 400	-
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	2 015 084	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	3 800	-
Charges financières	17 000	-

S.C.I. Capricorne
Route de Rennes –
35133 LECOUSSE
R.C.S. Rennes 383 181 260

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	152
Réserves et RAN avant affectation du résultat	- 295 714
Quote-part du capital détenu	100%
Valeur brute des titres détenus	2 650 000
Valeur nette des titres détenus	2 650 000
Prêts et avances consentis	357 400
Cautions & avals donnés	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	66 000
Résultat du dernier exercice clos	48 839
Dividendes encaissés	

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.